



Le Moi.

Sommaire (Cliquez sur le titre pour accéder au paragraphe)

I. Définitions.....	1
II. Enjeux problématiques.....	2

I. Définitions.

« C'est moi » ; « à qui est ce manteau ? à moi » ? « Moi » est une forme complément du pronom personnel de la première personne du singulier. « Je » est la forme sujet de ce même pronom, et se place devant le verbe : « je suis venu », « ce livre est à moi ». Dans tous les cas, dire « je » ou « moi », c'est se désigner comme le sujet de l'énonciation, la source du discours qui est tenu, et s'opposer ainsi à la seconde personne à qui l'on parle (« tu »/ « toi »/ « vous ») et à la troisième dont on parle (« il(s) / elle(s) »).

C'est en partant de ces définitions grammaticales que l'on peut construire les catégories de sujet et d'objet, qui permettent d'opposer le moi à au reste de la réalité. Avec la philosophie grecque (la langue grecque possède les mêmes distinctions grammaticales), on a pu distinguer le « sujet » auquel on attribue des actions, des qualités, des « objets » avec lequel on le met en relation. Aristote distingue ainsi deux types de choses dans la réalité : on est soit un « sujet », soit un « prédicat », c'est-à-dire quelque chose qui n'existe que « dans un sujet ». Par exemple, les verbes, les adjectifs, les adverbes désignent des actions, des qualités, des façons d'effectuer ces actions ou de posséder ces qualités, et tous ces phénomènes qui sont par là désignés n'existent que parce qu'ils sont les actions et les qualités *de quelqu'un ou de quelque chose*. « Courir » n'existe pas tout seul : c'est toujours quelqu'un ou quelque chose qui court. « Vite » n'existe pas tout seul : il y a toujours quelque chose qui va « vite ». En revanche, Socrate, le fils de Socrate, mon voisin, un chien dans la rue, toutes ces choses ne sont pas dites « d'autre chose », elle peuvent être des « sujets », on peut leur *attribuer* des actions et des qualités. Les « sujets d'attribution » qui sont doués du langage sont ainsi ceux qui peuvent revendiquer un « moi », la capacité de dire « je ». On parle alors d'une véritable « subjectivité » : on a affaire à une chose à laquelle on peut certes attribuer des qualités et des actions, mais qui peut elle-même s'affirmer comme une telle chose et dire « je », « je suis le sujet de ces pensées et des ces actions ». L'opération par laquelle « je » peut me saisir comme un « moi » s'appelle la « réflexion » ou encore « l'aperception ».

La « réflexion » désigne, par métaphore avec le phénomène lumineux, un « retour sur soi », le fait de se prendre soi-même comme objet : de la même manière que la lumière se réfléchit sur une surface lisse, que je peux ainsi voir mon propre reflet dans un miroir, le « moi » apparaît dans ce mouvement où « je » me saisis moi-même comme un « je », sujet de mes actes et de mes pensées. Ici encore, c'est le fil de la grammaire qui nous



guide : « moi », forme complément du pronom personnel, désigne bien ici le complément d'objet d'une action dont « je » est le sujet : « je me pense », « je pense à moi », « je me reconnais, moi ». Les philosophes appellent « aperception » ce mouvement par lequel je rapporte une pensée, une action, une qualité à « moi-même ».

S'affirmer comme « moi » définit ainsi le phénomène de la conscience, qui désigne précisément le fait de se percevoir ses propres actes, ses propres pensées. J'ai conscience de faire ceci, de sentir cela, de dire ce que je dis, etc. Quelle différence y a-t-il donc entre la réflexion et la conscience ? On pourrait dire qu'être conscient peut-être plus vague qu'être le sujet d'un acte de réflexion ou d'aperception : je peux percevoir « vaguement » ce que je fais sans pour autant accomplir un acte explicite d'affirmation du fait que tel ou tel état est « le mien », d'affirmation de l'unité de toutes les choses qui peuvent m'être attribuées. La conscience peut ainsi être locale, ensommeillée (« j'avais conscience de m'endormir, à ce moment là ») détachée des autres moments de la vie d'un sujet (« mais je ne me rappelle plus du tout de ce que j'avais fait auparavant »), tandis que le mouvement de l'aperception semble impliquer la position plus fondamentale d'un « sujet », l'affirmation de l'unité que ce sujet impose à une vie consciente, en étant la source de tous les actes, de toutes les pensées qui s'y trouvent.

II. Enjeux problématiques.

Un certain nombre de problèmes émanent directement des définitions ainsi posées. Tout d'abord, comme on l'a vu, « je », « moi », « tu », « toi », sont des pronoms personnels, des mots, de « façons » de désigner les choses. Qu'est-ce qui nous garantit qu'ils correspondent à une réalité donnée, consistante ? Qu'est-ce qui nous assure que les choses sont découpées comme notre grammaire ? C'est là un des enjeux majeurs de la question du moi : à quelle réalité peut bien correspondre cette « fonction de l'énonciation » qu'est le « je », « le moi ». Le fait de pouvoir se poser dans le langage comme un « moi », correspond-t-il à quelque chose de réel ? Si oui, à quoi ? On voit d'emblée qu'étant donné la signification du « moi » dans la grammaire, un tel terme ne saurait désigner rien moins dans la réalité qu'une chose d'une importance considérable, une chose qui existe peut-être plus encore que tout autre : on passe du sujet de la phrase à une chose de laquelle toutes les autres tiendraient leur réalité – il n'y aurait pas d'action, pas de pensée, pas d'idée qui ne puisse être dite exister sans se trouver dans un « moi », ou sans en être l'expression. Ce problème est de nature « ontologique » : cela signifie qu'il concerne la définition même de la réalité, de ce qui « est ». Il s'agit de savoir si la réalité a la structure que notre langage lui prête et donc si, par conséquent, j'ai suis légitimé à penser que le fait de langage qui consiste à dire « moi » appartient lui-même à une chose qui existe, qui pense, qui parle.

Des problèmes de diverses natures découlent de ce premier problème. D'abord, le « moi » n'a pas seulement la prétention d'être une réalité particulièrement fondamentale, il est aussi candidat au fait d'être une réalité douée d'une parfaite unité – le même « je » étant le sujet d'une infinité possible d'actions et d'états, ceux-ci s'avérant les expressions d'une même et unique source. De même, comme nous l'avons vu, la position du « moi » coïncidant avec la définition même de la « conscience », on voit mal comment de



Analyse conceptuelle

L'« inconscient » pourrait être toléré au sein du moi, sans en rompre l'unité fondamentale : comment en effet pouvoir se reconnaître « sujet », comment pouvoir reconnaître comme « mienne » des actions ou des pensées dont je n'ai pas conscience ? Ces problèmes sont des problèmes fondamentaux d'ordre psychologique : le sujet est-il un « un » ou « multiple », un « moi » peut-il avoir diverses « personnalités » et être encore un « moi » ? Peut-il y avoir un véritable inconscient au sein du « moi » ?

L'exigence d'unité du moi n'est pas seulement celle d'une unité simultanée (que diverses pensées, divers actes qui coexistent soient ramenés à la même source), il s'agit aussi d'assurer l'unité du « moi » dans le temps. C'est ainsi que l'on définit la notion de « personne » : être une « personne », c'est être le même moi en différents temps, de telle sorte que l'on puisse, par exemple, se tenir responsable de ce que l'on a fait ou dit à tel moment, et le reconnaître encore comme son propre acte ou sa propre pensée à un autre moment.

Après les problèmes de réalité et d'unité du moi, on arrive ainsi à des problèmes d'identité du moi. Cette revendication d'identité mène à la recherche d'une cohérence à travers les actes et à travers le temps, qui permettent peu à peu de dessiner la marque d'une personnalité. Certains genres littéraires et artistiques, tels l'autobiographie, l'autoportrait à diverses périodes de la vie, peuvent ainsi permettre de dégager une continuité qui marque l'unité d'un « moi » à travers le temps. Mais cette identité est-elle toujours réelle ? Ou n'est-elle à nouveau que la volonté, après-coup, de ramener la diversité des choses à l'unité d'un « moi » qui n'est peut-être après tout qu'une catégorie de notre langage, rien de plus ?

A. Gonord et S. Le Diraison